



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 4 octobre 2021

Réunion COG/CAN du 29.09.2021

Le 29.09.2021, s'est tenue, dans les locaux de la CAN, la deuxième réunion sur le sujet.

Étaient présents :

- Le Président et le Directeur de la CAN
- M. GALLET et Madame LABAT pour la DSS
- L'ensemble des partenaires sociaux.
- La délégation CFTC était représentée par Eric GROH et Raphaël MARGHERITA.

Après un tour de table où chaque organisation a rappelé ses orientations et défini la ligne rouge à ne pas franchir. La CFTC a rappelé sa vision. Elle rappelle qu'elle a fait parvenir par mail les points soulevés par l'interfédérale (joints en annexe) qui seront une bonne base pour démarrer les discussions.

M. GALLET, après le tour de table et tenant compte du courrier interfédéral, rappelle :

- Pour l'instant COG de 3 ans.
- Donner les garanties aux affiliés du régime (gravé dans le marbre, voir préambule) quelle que soit l'évolution de l'offre de soins.
- Définir la forme du rapprochement.

Tout est ouvert à ce jour, rien de défini.

Il pense que pour la fin de l'année, il faut définir les orientations de la nouvelle COG.

1^{er} point en 2022

Tracer le schéma cible du rapprochement en absorption ou fusion etc.

2^{ème} point

- La gouvernance :
 - o Suivi
 - o Rôle des représentants du Régime minier
 - o Etc à définir.

3^{ème} point

Tous les sujets liés aux personnels.

4^{ème} point

La CRA etc.

La CNAM devra s'engager dans la future COG fin 2022 (date du renouvellement de leur COG ?).

Il a été décidé de mettre en place un calendrier de réunions. Celles-ci se tiendront à la CAN :

Mercredi 13 octobre 2021

Mercredi 27 octobre 2021

Mercredi 10 novembre 2021

Mercredi 24 novembre 2021

Il est possible que le 13 octobre après-midi, les Fédérations seront reçues au Cabinet par Mme SAUNERON.

L'ensemble de ces points seront débattus lors de notre conseil élargi de Reims.

La Délégation CFTC